



SERVICE DES MARCHÉS TRADITIONNELS

☎ 07 70 21 39 94

✉ marchespuces@palavaslesflots.com

Pré-inscription aux Marchés Traditionnels SAISON - 2026

CADRE RESERVÉ À L'ADMINISTRATION

DATE DE DEPÔT : _____

DOSSIER COMPLET DOSSIER INCOMPLET

VISA	Service des MARCHÉS	COMMISSION
	<input type="checkbox"/> FAVORABLE	<input type="checkbox"/> DEMANDE ACCEPTÉ
	<input type="checkbox"/> DÉFAVORABLE	<input type="checkbox"/> SOUS RÉSERVE
		<input type="checkbox"/> DEMANDE REFUSÉE

LE DEMANDEUR

NOM - PRÉNOM : _____

N° SIRET : _____

N° RCS : _____ RCS DE _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TÉLÉPHONE : _____ COURRIEL : _____

*courriel obligatoire

PRODUITS COMMERCIALISÉS DÉTAILLÉS : _____

NB : l'attribution de l'emplacement concerne uniquement les produits mentionnés ci-dessus.

Le métrage demandé doit tenir compte du véhicule dans la mesure où il est indispensable à votre activité sur l'emplacement. Le métrage demandé doit être au minimum de 2 mètres et ne doit pas excéder 8 mètres (Sauf primeurs 12 mètres maximum)

Horaires : arrivée 6h-7h30 et départ 14h maximum

MERCREDI : (parking maison de retraite, du 17/06/2026 au 13/09/2026)

Saisonnier avec AbonnementMètre (3,00€ le mètre linéaire par marché sur la plus grande longueur)

ÉLECTRICITÉ (15€ le trimestre)

VENDREDI : (promenade rive droite, du 17/06/2026 au 13/09/2026)

Saisonnier avec AbonnementMètre (3,00€ le mètre linéaire par marché sur la plus grande longueur)

ÉLECTRICITÉ (15€ le trimestre)

DIMANCHE **non alimentaire** : (parking maison de retraite, du 17/06/2026 au 13/09/2026)

Saisonnier avec AbonnementMètre (3,00€ le mètre linéaire par marché sur la plus grande longueur)

DATE LIMITE DE DEPÔT : MARDI 30 SEPTEMBRE 2025

Tout dossier incomplet ne sera pas présenté en commission d'attribution des droits de places

DATE LIMITE DE DEPÔT : **MARDI 30 SEPTEMBRE 2025**

Tout dossier incomplet ne sera pas présenté en commission d'attribution des droits de places

PIÈCES À FOURNIR

- Le présent formulaire, complété, daté et signé sur la dernière page ;
- Des photographies du stand installé avec vue de face et de côté (uniquement pour les nouvelles demandes ou changement de produits) ;
- Un extrait du Kbis de moins de 3 mois, ou un document équivalent, prouvant l'existence de la personne morale ;
- Une attestation d'assurance couvrant l'activité professionnelle ;
- La photocopie de la carte de commerçant ;

Si non fourni précédemment ou en cas de modification :

- Un Relevé d'Identité Bancaire, au nom de l'entreprise ;

RAPPEL DES MODALITÉS DE PAIEMENT AUPRÈS DE LA RÉGIE

L'occupation d'un emplacement est soumise au versement d'une redevance forfaitaire auprès d'une régie communale identifiée sous le n°127 et nommée « Produit des services du domaine ».

FACTURE AVEC PAIEMENT DE 50% AU 16 MAI 2026 ET LA TOTALITE A L'INSTALLATION LORS DU PREMIER MARCHÉ.

<input type="checkbox"/> <u>CHÈQUE BANCAIRE</u> (À L'ORDRE DE LA RÉGIE P.S.D)	<input type="checkbox"/> <u>ESPÈCES</u> (300 EUROS MAXIMUM PAR FACTURE). <input type="checkbox"/> <u>CARTE BANCAIRE</u>	<input type="checkbox"/> <u>PRÉLÈVEMENT</u> (EN FOURNISSANT VOTRE RIB) <input type="checkbox"/> <u>VIREMENT</u> (SUR LE COMPTE DE LA RÉGIE)
---	---	--

ENGAGEMENT

Le demandeur déclare :

- ❖ Être à jour de ses obligations sociales et fiscales ;
- ❖ Que l'ensemble des informations renseignées et fournies dans le cadre de la présente demande sont exactes ;
- ❖ Avoir pris connaissance des modalités de paiement de l'abonnement ;

La présente est à adresser à :

✉ **HÔTEL DE VILLE**
Service des Marchés
16 boulevard maréchal Joffre
BP106
34 250 PALAVAS LES FLOTS

✉ marchespuces@palavaslesflots.com

Fais-le __ / __ / ____

À _____

Signature du demandeur